

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



Société Anonyme
Siège social : 14, rue Chaptal – 92300 LEVALLOIS PERRET
au capital de 396.604,60 €
RCS de Nanterre 421 011 875

INITIEE PAR LA SOCIETE

PROWEBCLUB

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ PROWEBCE DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ PROWEBCLUB ET VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PROWEBCE



Le présent document relatif aux autres informations de la société ProwebCE (« **ProwebCE** » ou la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 18 juillet 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société ProwebCE.

Le présent document complète la note en réponse présentée par ProwebCE relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société ProwebClub, visée par l'Autorité des marchés financiers le 17 juillet 2012 sous le numéro 12-356 (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de ProwebCE (www.prowebce.com), et mis gratuitement à la disposition du public au siège de ProwebCE :

ProwebCE
14, rue Chaptal
92300 LEVALLOIS PERRET

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

NOTE : Les termes ou expressions commençant par une majuscule et qui ne seraient pas expressément définis dans le cadre des présentes, auront le sens qui leur est attribué dans la Note en Réponse.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRES DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS	3
2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011.....	3
2.1 Acquisition de Malicité par la Société	3
2.2 Modification de la structure du capital social de la Société.....	4
2.3 Orientations stratégiques récentes – restructurations financières envisagées.....	4
2.4 Litiges.....	5
3. PRESENTATION SUCCINTE DES STATUTS	5
3.1 Dénomination sociale (article 3 des statuts).....	5
3.2 Registre du Commerce et des sociétés	5
3.3 Siège social (article 4 des statuts)	5
3.4 Forme juridique (article 1 des statuts)	5
3.5 Durée – Exercice social (articles 5 et 30 des statuts)	5
3.6 Objet social (article 2 des statuts)	5
4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
5. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	6

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRES DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 modifiée le 16 mai 2007 et le 24 juin 2011, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de ProwebCE est une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement déposée par la Société.

Le rapport annuel de ProwebCE pour l'exercice 2011 (le « **Rapport Annuel 2011** ») est disponible sur le site Internet de la Société (www.prowebce.com), au sein de la rubrique le groupe/chiffres clés/résultats annuels, et peuvent être obtenus sans frais, sur simple demande adressée à la Société. Le Rapport Annuel 2011 inclut notamment les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 qui contient des observations.

Le présent document met à jour les informations contenues dans le Rapport Annuel 2011.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

2.1 Acquisition de Malicité par la Société

La Société a acquis 100% du capital de Malicité (CITE ACHAT SA), acteur majeur sur le marché des loisirs et achats de proximité pour les comités d'entreprise et leurs bénéficiaires.

Basée à Saint-Herblain (44800), Malicité a été créée en 2002 et représente aujourd'hui une équipe de 37 personnes. Son portefeuille client est composé de 1.700 comités d'entreprises représentant près de 450.000 bénéficiaires.

En 2011, Malicité a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5M€ (données non auditées) pour un résultat net de 180K€ (données non auditées).

Déjà leader sur le marché des comités d'entreprise, cette acquisition permet au groupe ProwebCE de compter désormais 7.000 clients comités d'entreprise.

2.2 Modification de la structure du capital social de la Société

A la suite d'une réorganisation de l'actionnariat de la Société au sein de ProwebClub intervenue le 26 juin 2012, ProwebClub, initiateur de l'offre publique d'achat faisant l'objet du projet de note d'opération déposée à l'AMF le 29 juin 2012, a pris le contrôle de la Société et détient désormais un nombre total de 1.563.504 Actions Prowebce, représentant 78,84 % du capital et 76,08 % des droits de vote (après suppression des droits de vote double attachés aux Actions Prowebce apportées et/ou cédées) de cette dernière, selon la répartition suivante :

	Répartition des Actions Prowebce		Répartition des droits de vote Prowebce ⁽¹⁾	
	Nombre	%	Nombre	%
ProwebClub (détention effective)	1.527.215	77,01 %	1.527.215	74,24 %
ProwebClub (détention par assimilation) ²	36.289	1,83 %	37.669	1,83 %
TOTAL	1.563.504	78,84 %	1.564.884	76,08 %

2.3 Orientations stratégiques récentes – restructurations financières envisagées

La Prise de Contrôle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les orientations stratégiques de la Société, notamment au niveau de la politique commerciale, industrielle et financière de la Société ou en matière de politique d'emploi.

Toutefois, ainsi que cela est précisé dans la Note en Réponse, les réorganisations juridiques et capitalistiques suivantes sont envisagées, en dehors de l'offre publique d'achat visant les titres ProwebCE telle que décrite dans le Note en Réponse :

- A. ProwebClub se réserve la possibilité de soumettre à l'approbation de ses actionnaires ainsi qu'à ceux de ProwebCE, la fusion-absorption de ProwebCE par ProwebClub. Sauf événements significatifs intervenant entre la date de la note d'information de ProwebClub et la date de signature du traité de fusion, la parité d'échange retenue dans le cadre de cette fusion serait déterminée sur la base de la valorisation de l'action ProwebCE correspondant au prix de l'Offre, soit 18 € par action ProwebCE.
- B. En outre, conformément aux dispositions d'une part de l'article 235-4 et d'autre part de l'article 237-14 du règlement général de l'AMF, ProwebClub a l'intention de demander à l'AMF, dans un délai maximum de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'un retrait obligatoire par transfert des actions ProwebCE qui ne lui appartiennent

¹ Droits de vote déterminés conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, c'est-à-dire sur la base de l'ensemble des Actions Prowebce auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les 1.383 Actions Prowebce auto-détenues privées de droit de vote.

² Etant précisé que sont assimilées aux Actions Prowebce détenues par ProwebClub : (i) les 9.838 Actions TEPA soumises à un Engagement de Liquidité et (ii) les 26.451 Actions Gratuites Emises que leurs titulaires se sont irrévocablement engagés à apporter et/ou à céder à ProwebClub à l'issue de leurs périodes de conservation respectives.

pas et qui n'auraient pas été présentées à l'Offre, à condition qu'elles ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

- C. Dans l'hypothèse où la liquidité des actions ProwebCE serait fortement réduite à l'issue de l'Offre, ProwebClub se réserve la possibilité de demander à NYSE Euronext Paris la radiation des actions ProwebCE du marché Alternext de NYSE Euronext Paris, sous réserve des règles de marché.

A toutes fins utiles, il est proposé de se reporter aux termes de la Note en Réponse, pour plus de détails sur les restructurations envisagées.

2.4 Litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du groupe.

3. PRESENTATION SUCCINCTE DES STATUTS

3.1 Dénomination sociale (article 3 des statuts)

La dénomination de la Société est ProwebCE.

3.2 Registre du Commerce et des sociétés

ProwebCE est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 421 011 875.

3.3 Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social est fixé depuis le 16 avril 2012 : 14, rue Chaptal – 92300 LEVALLOIS PERRET. Il était antérieurement situé à CLICHY LA GARENNE (92110) – 6/8, rue Gesnouin.

3.4 Forme juridique (article 1 des statuts)

Société anonyme à conseil d'administration

3.5 Durée – Exercice social (articles 5 et 30 des statuts)

La durée de la Société est fixée à quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

3.6 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- toutes prestations de services dans les domaines d'Internet, de l'informatique et la communication, ce qui englobe l'ensemble des prestations de conseils, de designs, de développement technique, et d'accompagnement logistique ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription d'actions, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et prénom ou dénomination sociale	Date de la première nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Date d'échéance du mandat en cours	Fonctions principales exercées au sein de la Société	Fonctions principales exercées en dehors de la Société	Nombre d'actions détenues dans ProwebCE
Patrice THIRY	31/07/2000	08/06/2012	2018	Président Directeur Général	Président de PROWEBCLUB Gérant de PROWEB FORMATION Gérant de 5HM Gérant de la SCI AUGUSTIN Gérant de la SCI BOSTON	1 (*)
Jacques ANDRE	26/06/2002	09/06/2008	2014	administrateur	Néant	1
Bertrand BERULLIER	08/06/2006	08/06/2012	2018	administrateur	Administrateur de SOURCEA SA	5.181 (**)

(*) Il s'agit d'une action prêtée par ProwebClub aux termes d'un prêt de consommation d'actions

(**) dont une action prêtée par ProwebClub aux termes d'un prêt de consommation d'actions

5. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 18 juillet 2012 auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui incorpore par référence le Rapport Annuel 2011, et qui sera diffusé le 18 juillet 2012, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par ProwebClub et visant les actions ProwebCE.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paris, le 18 juillet 2012

Monsieur Patrice THIRY
Président Directeur Général de ProwebCE